

LES HALLES – BILAN D'ETAPE

Comité permanent de concertation du 22 mai 2008

1/ Organisation générale du projet de rénovation des Halles

1.1 pilotage politique

- Anne Hidalgo, en tant que première adjointe et chargée de l'urbanisme et de l'architecture, a la responsabilité du pilotage de l'opération, qui est une des priorités de la mandature.
- Après une mandature consacrée à son lancement et son élaboration, le projet est aujourd'hui mis en place dans ses grandes lignes. L'objectif est désormais de le mettre en œuvre, de conduire le chantier.
- Dans la période précédente, parce qu'il fallait mettre au point et discuter chacune des parties du projet, avec des calendriers différents d'élaboration, il a été ressenti un morcellement des problématiques du projet : Canopée, jardin, voiries, circulations verticales ont été traitées comme des questions à part entière.
- Aujourd'hui, nous sommes dans le temps du rassemblement de ces composantes, et tous les adjoints concernés participeront à la dynamique visant à faire de ce projet un lieu mixte prenant en compte les aspirations de chacun. Les principaux adjoints mobilisés seront :
 - o Fabienne Giboudeaux pour le jardin
 - o Annick Lepetit pour les aspects transports, déplacements et l'espace public
 - o Lyne Cohen-Solal pour les commerces du forum et du quartier des Halles
 - o Pierre Mansat pour la dimension métropolitaine du lieu
 - o Bruno Julliard pour la place des jeunes aux Halles en lien avec Pierre Mansat
 - o Hamou Bouakkaz pour donner tout l'espace nécessaire à une concertation élargie
 - o Christophe Girard pour que la mutualisation d'une programmation culturelle innovante soit une réussite
 - o Olga Trotiansky pour la question des populations fragiles présentes dans le quartier
 - o Jean-Bernard Bros pour une meilleure prise en compte de l'accueil des touristes

1.2. pilotage opérationnel

- Nous approchons aujourd'hui de la phase opérationnelle : l'équipe technique des Halles, jusqu'alors portée par la direction de l'urbanisme, doit préparer le passage à la réalisation.
- Pour cela, une « Mission les Halles » rattachée au Secrétariat Général est constituée :
 - o Ceci réaffirme la volonté d'aborder et de coordonner cette opération transversale, qui ne doit pas relever d'une seule direction de la Ville.
 - o Elle sera dirigée par Bernard Franjou, architecte voyer général, qui a l'expérience des projets complexes.
 - o L'équipe constituée autour du projet a été renforcée, et les directions de la Ville concernées par le sujet sont en appui tant que de besoin
- Décision a été prise de déléguer d'ici la fin de l'année la maîtrise de l'ouvrage de l'opération, afin de se doter d'une équipe solide et expérimentée pour mener la réalisation du projet :
 - o Ce mandataire sera désigné au terme d'une mise en concurrence des candidats dans le cadre d'un appel d'offres.
 - o Cet appel d'offres devrait être lancé à la fin de l'été.
 - o La réflexion sur le périmètre de cette délégation est en cours.
 - o La logique qui prévaut est celle d'un périmètre le plus large possible afin d'aller dans le sens de la cohérence souhaitée de l'opération.
- La Mission les Halles continuera d'exister et fera le lien entre le maître d'ouvrage délégué, la Ville, les partenaires, et les membres du comité permanent de concertation.
- La mission de Thierry Leroy, garant de la concertation, se poursuit dans le même cadre.

2. point d'étape sur les éléments du projet

2.1 Canopée

A l'issue du concours international lancé en octobre 2006, le jury présidé par le Maire a retenu à la quasi unanimité la proposition de l'équipe de Patrick Berger et Jacques Anziutti : le projet « Canopée ».

Il convient donc aujourd'hui de travailler à la mise en œuvre de ce projet, qui doit s'enrichir et s'affiner au fur et à mesure des études, sans perdre ses qualités initiales et les raisons fondamentales pour lesquelles il a été choisi.

L'esquisse de ce projet est validée aujourd'hui :

- Sa mise au point a eu lieu entre octobre 2007 et janvier 2008, au terme d'un travail où la concertation a joué un rôle important : une réunion de présentation du projet en octobre et deux GTT en décembre 2007 et janvier 2008 avec la participation des concepteurs.
- Ce travail a fait évoluer l'organisation du projet tout en confortant ses grands principes : d'un côté confirmation du programme prévu et des grands équilibres entre équipements publics et privés, mais d'un autre côté réorganisation de la répartition des programmes.

Nous sommes maintenant en phase d'élaboration de l'avant-projet sommaire (APS)

- Trois réunions préparatoires se sont tenues pour collecter toutes les remarques des participants à la concertation, en février, avril et mai 2008
- Parallèlement la mise au point des équipements publics a été discutée avec l'ensemble des directions gestionnaires concernées
- Les partenaires ont été également consultés et apporté leur expertise technique
- Sur la base de ce travail, le maître d'œuvre nous a rendu récemment un pré-APS que nous vous soumettrons début juin
- L'objectif calendaire est d'avoir validé l'APS en juillet

L'élaboration de l'Avant-Projet détaillé (APD) pourra alors commencer pour un dépôt du permis de construire avant la fin de l'année.

D'autre part, un nouveau sujet est devant nous : le relogement provisoire du conservatoire municipal du centre (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e).

Pour respecter les délais annoncés par le Maire lors du choix du projet Canopée, afin de limiter dans la durée les nuisances dues aux travaux, le conservatoire actuel doit être démoli avant la construction du prochain dans la Canopée.

La recherche d'un site est en cours, visant à installer le conservatoire provisoirement dans des conditions acceptables par tous pendant la durée du chantier de la Canopée, soit trois ans.

2.2. Jardin

Le projet de jardin reste à être finalisé.

L'APS est en cours d'élaboration sur la base des principes arrêtés à l'issue du marché de définition et de la phase de concertation qui s'est déroulée entre 2006 et 2007, à savoir :

- Un grand jardin unitaire de plain-pied de 4,3ha
- La conservation de l'essentiel du patrimoine végétal en place, à savoir le mail de tilleuls et de marronniers au sud du site
- L'installation sous une partie de ce mail d'un ensemble de jeux pour enfants, sur une surface plus grande qu'en l'état
- Au sein de cet ensemble de jeux, en remplacement du jardin Lalanne, un jardin d'aventure unique pour les pré-adolescents, ainsi qu'un nouveau jardin des tous petits, tous deux étudiés par des concepteurs spécialisés
- Un espace adolescent type mur d'escalade d'environ 300m² au niveau R-1 à l'occasion de la suppression des serres tropicales de la porte du jour
- Une grande prairie polyvalente de jeux et de repos au nord
- Un cours traversant le site d'est en ouest entre les espaces de jeux ombragés et la prairie

Quatre éléments ou secteurs du jardin restent à approfondir:

- **le traitement de l'articulation jardin/Canopée** : l'équipe Patrick Berger/ Jacques Anziutti a aujourd'hui besoin d'avoir consolidé son APS pour aborder avec l'équipe SEURA ce travail d'articulation. Cet aspect du projet pourra donc être abordé à partir de l'été.
- **la frange nord du jardin, autour de la place René Cassin** : le principe d'une place, lieu de rencontre devant l'église, défendu par la plupart des habitants et usagers, doit être conservé. Un travail d'approfondissement doit permettre d'explorer ce qui doit être préservé de l'esprit de cette place et ce qui doit évoluer au regard de l'apport du projet d'ensemble. L'équipe SEURA fera des propositions sous forme de scénarii plus approfondis qui seront soumis à la concertation.
- un travail doit être mené pour **permettre une meilleure liaison entre le nord et le sud du jardin tout en préservant la grande prairie**, qui est un apport incontestable de ce projet.
- **la mise au point des jeux pour enfants** : il nous faut dès maintenant travailler au cahier des charges de l'appel à concepteurs, afin de lancer en juillet l'appel à candidatures pour une livraison à temps des jeux pour enfants sur les espaces identifiés, pour que le site des Halles permette, même en phase chantier de la Canopée, l'accueil des enfants dans le jardin des Halles. Un GTT sera organisé fin mai sur le cahier des charges de ces jeux.

D'autres points de la conception devront également être approfondis tels que la dimension écologique du jardin, les jeux d'eaux, la mise en lumière, le traitement des émergences, etc.

2.3. Circulations verticales

Les circulations verticales sont un des aspects majeurs du projet, puisque leur reconfiguration doit permettre une meilleure accessibilité pour tous du premier pôle de transport francilien.

Le projet comprend :

- **La rénovation de la salle d'échanges** : Les premières réflexions de la RATP sur la salle d'échanges pourront être présentées dans le courant de l'année.
- **La création de l'accès Marguerite de Navarre** : la solution volée directe présentée en concertation, qui a rassemblé l'essentiel des suffrages, sinon l'unanimité, est par conséquent privilégiée à ce stade. Cette solution permet de retrouver le principe d'une volée directe dans un espace bien plus généreux que celui du tube actuel de la porte Lescot.
- **La prolongation de l'accès Berger** jusqu'aux espaces de transport, avec installation d'ascenseurs PMR
- **La prolongation de l'accès Rambuteau**, transformé de la même manière, mais également rapproché de la rue Rambuteau
- **La transformation du tube Lescot**, qui serait supprimé et remplacé par un nouveau système d'escalators en V, cette solution ayant été jugée la plus convaincante tant par le groupe de travail thématique que par les partenaires du projet.

La délibération autorisant la signature du marché des circulations verticales ayant été annulée par le tribunal administratif, la Ville compte relancer un appel à candidatures sur ce sujet.

La concertation se poursuivra sur ces accès lorsque les études auront suffisamment avancé sur cette prochaine étape, vraisemblablement vers la fin de l'année.

2.4. Voiries souterraines et espaces publics de surface

2.4.1. Voiries souterraines

En terme de modification de l'ouvrage (et de son adaptation aux normes de sécurité qui s'appliqueront en 2014, la proposition de SEURA retenue lors de la phase de marché de définition est toujours à l'étude et consiste en :

- rue Coquillière : suppression de la trémie (entrée)
- rue Berger : suppression de la trémie (sortie)
- rue du Pont-Neuf : suppression de la trémie (entrée) située au nord de la rue de Rivoli

- rue des Halles : suppression du sens de sortie et déplacement plus en retrait du sens entrée, dans l'intérêt du nouvel accès Marguerite de Navarre et des cheminements pour les piétons
- rue de Turbigo : suppression de la voie de transit direct nord/ sud vers Châtelet et maintien des entrées/ sorties de la « grande boucle »
- rue du Renard : réduction de l'emprise de la trémie (sortie)

En terme de fonctionnement de la voirie souterraine, la Ville privilégie le scénario de base (scénario A présenté en concertation) qui consiste à maintenir les usages actuels (stationnement, livraisons, accès des engins de secours pour la défense du Forum et des espaces de transport) via les trémies maintenues, ainsi qu'un transit résiduel Nord/ Sud via la grande boucle. Ce scénario est le plus léger en reverts de circulation sur les voies de surface et reste cohérent avec l'objectif de réduction du transit par les quartiers centraux.

C'est sur cette base que travaille actuellement le maître d'œuvre à la rédaction du Dossier Préliminaire de Sécurité, qui sera déposé auprès de la Préfecture de Police et instruit par les instances nationales compétentes à partir de l'automne prochain.

Les autres hypothèses de fonctionnement (scénarios B et C, *i. e.* interdiction partielle ou totale du transit sur les trémies maintenues) restent bien entendu envisageables à moyen ou long terme, le projet SEURA maintenant l'ouvrage compatible avec ces évolutions.

2.4.2. Espaces publics de surface

C'est sous l'angle de l'espace public en général qu'il convient de regarder les questions liées à ce que nous avons jusque là appelé les voiries de surface.

Les membres de la concertation ont fait valoir cette nécessité et nous souhaitons y répondre.

Pour cela, suite à ce qui a été présenté en octobre dernier de l'état des réflexions sur les espaces de surface, nous convenons qu'un GTT est utile, qui serait consacré à la question des circulations sur l'espace public, de son occupation par les commerces et les terrasses, de la place du jardin dans les flux de surface. Il pourrait se tenir à la rentrée autour des adjoints concernés.

2.5. Les éléments de programme sur l'ensemble du site (surfaces utile)

Programmes localisation	commerces			équipements publics			observation
	supprimés	créés	Solde	supprimés	Créés	solde	
Canopée + cratère	3 500	6 700	3 200	3 500	7 400	3 900	Surfaces projet Berger-Anziutti
Nouveau Forum					1 600	1 600	surface libérée par la fermeture de la maison des conservatoires, affectation envisagée : médiathèque musicale
Barreau NS	300	3 800	3 500	<i>pm</i>			dont 385 m ² de stockage
Trémie Coquillière				<i>pm</i>	1 850	1 850	affectation : étude d'une déchetterie
Trémie Berger				<i>pm</i>	1 500	1 500	affectation : locaux techniques DVD et DEVE
Mail de liaison M. de Navarre		à définir					Reconversion partielle parc de stationnement Berger
Autres espaces souterrains ancien Forum	1 550	1 600	50				restructuration accès Lescot, Berger et Rambuteau
Totaux				<u>3 500</u>	<u>12 350</u>	8 850	

2.6. Les éléments de programme de la Canopée (compris restructuration cratère)

	Programme	Esquisse		
	surface utile	surface utile	dégagements internes et divers	total Surface Dans Œuvre
équipements publics				
conservatoire	3500	3740	1736	5476
pôle pratiques amateurs	2000	1900	572	2472
bibliothèque	1000	1170	417	1587
antenne jeunes	350	210	0	210
maison "Roue Libre"	250	200	0	200
office du tourisme enfants	200	150	0	150
office du tourisme	50	40	0	40
sanitaires	70	25	0	25
total équipements publics	7420	7435	2725	10160
équipements commerciaux				
espace bien-être	2000	2250	0	2250
café du XXIème siècle	2000	1550	0	1550
reconstitution surfaces commerciales n. -1		800	0	800
espace jeunes créateurs	500	780	0	780
village des saveurs	500	500	0	500
café littéraire	400	440	0	440
espace réservé accès surface R-2	250	260	0	260
billetterie spectacles et musées	150	135	0	135
total équipements commerciaux	5800	6715	0	6715
locaux techniques				
locaux techniques, dont poste transfo	350	560	0	560
PC et salle de crise	250	250	0	250
locaux réserves	100	115	0	115
stockage déchets	70	70	0	70
espace nettoyage	10	15	0	15
total locaux techniques	780	1010	0	1010
total Canopée + cratère	14000	15160	2725	17885

nb : les surfaces esquisse datent de janvier 2008.

Ces surfaces évolueront encore en phase APS, pour prendre en compte notamment les remarques faites par les utilisateurs. Les sanitaires publics seront par exemple étendus.

3. Calendrier récapitulatif des opérations pour l'année 2008

3.1. Calendrier proposé pour la concertation en 2008

- **Comité Permanent de la Concertation le 22 mai**
- **Groupe de Travail thématique « jardin » fin mai**, consacré au cahier des charges de la consultation pour les jeux pour enfants et aux travaux en cours dans le jardin Lalanne
- **Groupe de travail thématique « Canopée » début juin**, consacré à la présentation du pré-APS de la Canopée
- **Groupe de travail thématique « jardin » en juin**, consacré aux évolutions du projet devant l'église, aux liaisons nord-sud et à la grande prairie, aux plantations et à la gestion écologique du nouveau jardin
- **Groupe de travail thématique « usagers » fin juin**, consacré aux enjeux métropolitains et à la place des jeunes dans le projet de rénovation des Halles.

- **Réunion publique fin juin**

- **Groupe de travail thématique « espaces publics » début septembre**, consacré à la gestion des commerces et de leurs terrasses, à la gestion des flux sur la voirie et le jardin, au partage de l'espace public
- **Groupe de travail thématique « jardin » fin septembre**, consacré à l'articulation jardin / Canopée et à la poursuite du débat sur les autres aspects
- **Groupe de travail thématique « usagers » en octobre** consacré au fonctionnement et à la mutualisation des futurs équipements culturels
- **Groupe de travail thématique « Canopée » début novembre**, consacré à la présentation du dossier de permis de construire avant son dépôt en novembre
- **Groupe de travail thématique « populations fragiles » fin novembre**

3.2. Calendrier prévisionnel des études et travaux

